

AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC N°19/057 Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, route des Entreprises sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le numéro 4948 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage, réparation, manutention et lavage de conteneurs.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société PROMOTION GESTION CONTAINER (PROGECO), 4 quai d'Arenc – 13002 MARSEILLE, SIREN n° 319 014 619 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 19/169 en date du 5 septembre 2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 19-038 à la Société PROGECO susvisée.

Description de la dépendance : Une parcelle de terrain d'une superficie de 39 236 m². Durée de la convention : 1 an à compter du 01/01/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : 08/11/2019